

Postulat Laurent Miéville et consorts pour une politique de sensibilisation pré-universitaire à l'entrepreneuriat

Texte déposé

Bien que notre canton bénéficie d'une vitalité économique appréciable, notre capacité à pouvoir bénéficier de forces vives entrepreneuriales susceptibles de créer les projets et entreprises de demain reste un de nos principaux défis.

Les conditions plus restrictives de l'accès aux entrepreneurs étrangers militent dans ce domaine vers une attention plus soutenue dans le développement en l'encouragement des capacités entrepreneuriales de nos jeunes.

Des initiatives récentes telles que celles déployées par les Hautes Ecoles romandes dans le cadre de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat — comme par exemple Entrepreneurship Days à l'EPFL, Libérez vos idées à Genève — démontrent un intérêt soutenu des jeunes étudiant(e)s à entreprendre des projets novateurs. Elles mettent cependant aussi en évidence un besoin accru de sensibilisation auprès des jeunes durant leur formation obligatoire pré-universitaire.

De telles formations pré-universitaires autour de l'entrepreneuriat existent depuis une dizaine d'années en Suisse allemande — Young Enterprise Switzerland 9-20 ans — ou en Valais — Apprendre à Entreprendre 15-19 ans — et sont de manière générale très appréciées. Dans le canton de Vaud, la situation est plus contrastée. Bien qu'à fin 2013, une plainte de parents d'un élève ait stoppé un programme destiné au 9-12 ans organisé par Young Enterprise Switzerland, la mise en place de conventions précisant la portée et les modalités de la formation permet d'apporter une réponse aux inquiétudes soulevées comme le démontre l'exemple de Genève.

Notre canton dispose d'un tissu économique performant. Par une sensibilisation efficace de nos jeunes à l'entrepreneuriat, nous pouvons contribuer à maintenir un tissu créatif et innovant, source de prospérité économique mais aussi sociale.

Par ce postulat, nous demandons au Conseil d'Etat d'établir un rapport sur les activités de sensibilisation à l'entrepreneuriat auprès des jeunes en formation pré-universitaire et de les placer en comparaison intercantonale. En fonction des résultats obtenus, nous souhaitons également connaître les actions proposées par le Conseil d'Etat pour rendre ces activités plus accessibles et plus répandues au sein de nos formations pré-universitaires.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

*(Signé) Laurent Miéville
et 30 cosignataires*

Développement

M. Laurent Miéville (V'L) : — L'après 9 février est au cœur des préoccupations des Suisses et en particulier des Vaudois. En vue des élections fédérales, chaque parti place également ce thème au centre de ses propositions électorales. La question principale est de savoir comment assurer à notre économie — et notamment à notre recherche — l'accès aux talents et aux compétences dont elles ont besoin pour continuer à apporter prospérité, emploi et innovation dans notre canton. Ce postulat vise à assurer que, trop occupés à rechercher ces compétences à l'étranger, nous ne passons pas à côté d'une ressource inexploitée, celle de nos jeunes. Le but de ce postulat est plus précisément de s'assurer que nous sommes en mesure de faire éclore, là où elles se trouvent, leurs capacités d'entreprendre et de créer ce qui fera peut-être notre canton de demain. Je suis conscient que le terme « entreprendre » peut résonner différemment à vos oreilles en fonction de vos sensibilités politiques. C'est la raison pour laquelle il me paraît important de bien développer le sens de ce terme en commission, afin de s'assurer

qu'il englobe, non seulement l'entrepreneuriat technologique ou basé sur la science, mais aussi l'entrepreneuriat social.

Depuis cinq ans, j'ai consacré une partie de mon activité professionnelle à encourager plus de 4000 jeunes étudiants universitaires à se lancer dans un projet entrepreneurial. Je suis frappé de voir que leur motivation se trouve bien plus dans le fait de vouloir apporter une contribution constructive à la société que de devenir l'inventeur d'un prochain Google ou de faire fortune. Je constate également que beaucoup d'entre eux regrettent de ne pas avoir été encouragés plus tôt à se lancer, en particulier avant d'opérer des choix de carrière. Vous l'aurez compris, ce postulat se veut rassembleur dans un domaine où le bénéfice pour notre canton est évident. En favorisant l'émergence d'entrepreneurs parmi nos jeunes, nous nous donnons les moyens de contribuer activement à l'après 9 février et nous leur donnons les moyens de déterminer s'ils souhaitent se réaliser dans un projet entrepreneurial.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.